

P2/C,10



Dict. C. E. F.

Bureau du Secrétaire Trésorier
Hotel de Ville.

Téléphone Bell, Est 1556.

DeLorimier, le 30 janvier 1905

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli un extrait des minutes d'une session du Conseil Municipal du Village de DeLorimier, tenue le vingt-sept janvier courant, et de vous informer que vous êtes cordialement invité à assister, avec un ou plusieurs délégués de votre municipalité, à l'assemblée des représentants du Comté d'Hochelaga, qui doit avoir lieu à l'Hotel de Ville de DeLorimier (coin Mont-Royal et Chaussé), samedi, le onzième jour de février prochain, à deux heures p. m., pour étudier le projet de division du Comté d'Hochelaga.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

Antoine Lafond
Secrétaire-Trésorier.

A M. Antoine Lafond, Maire de la
Petite Côte.

EXTRAIT

des Minutes d'une session spéciale
du Conseil municipal du Village de DeLorimier, tenue le
27 Janvier 1905

Il est ordonné et statué par résolution du Conseil, comme suit:

Attendu que la population du Comté d'Hochelaga est maintenant d'au delà cent cinquante mille âmes et qu'elle doit à bref délai s'accroître encore considérablement, vu l'établissement dans les limites du Comté de nombreuses et immenses usines, entr'autres celles du Pacifique Canadien et de la Compagnie "Montreal Locomotive Works";

Attendu que le dit Comté d'Hochelaga, par sa population (trois fois plus considérable que celle d'aucun autre comté de la Province), par son étendue et par la diversité d'intérêts de ses habitants, devrait actuellement être divisé;

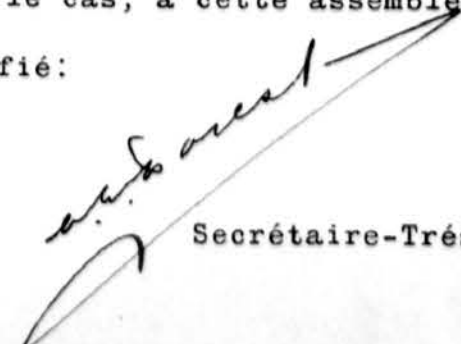
Attendu, par conséquent, qu'il est d'intérêt public que cette division ait lieu le plus tôt possible;

Il est résolu:

1o Que ce Conseil, désirant pour les raisons susmentionnées hâter et faciliter la division du dit Comté d'Hochelaga, convoque pour samedi, le onzième jour du mois de février prochain, une assemblée des représentants de toutes les parties intéressées; cette assemblée devant être tenue à l'Hôtel de Ville de DeLorimier à deux heures de l'après-midi.

2o Que le Secrétaire-Trésorier reçoive instruction d'adresser copie de la présente à tous les Conseils municipaux du comté, à M. Jérémie L. Décarie, M. P. P., ainsi qu'aux échevins de Montréal représentant les quartiers situés dans le comté, les invitant à assister ou à se faire représenter, suivant le cas, à cette assemblée.

Certifié:


Secrétaire-Trésorier.

P2/C,10

BUREAU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

— DE LA —

Municipalité de la Paroisse de la Longue-Pointe.

Longue-Pointe, . 10 Mars 1905 . 190

Mr. Leon Lafond

Secrétaire-Trésorier

Côte de la Visitation P.Q.

Cher Monsieur.

Je suis autorisé, par une résolution du conseil de cette Municipalité, d'avoir à vous demander de bien vouloir, faire remise de la balance due à la dite Municipalité, pour le nettoyage du fossé verbalisé des Grandes-Prairies.

En faisant parvenir ce montant à immédiatement, vous obligerez beaucoup .

Votre Serviteur.

Secrétaire-Trésorier.